



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 60405

Texte de la question

L'évolution de France Télécom préoccupe tous ceux qui sont attachés au service public, à la bonne couverture du territoire par cet opérateur, à une politique de proximité, en même temps qu'à une offre moderne accessible à tous. L'endettement massif de France Télécom, suite à l'acquisition d'opérateurs étrangers, pèse sur les moyens que l'entreprise peut mettre en oeuvre sur le territoire national et entraîne des réorganisations qui préoccupent les personnels et les usagers. Ainsi, la fusion des directions régionales de Haute-et-Basse-Normandie en une seule sera-t-elle effective en juin prochain. Les agences d'Evreux, de Rouen, du Havre seraient réunies en une seule pour toute la région administrative ; 1 067 salariés se retrouveraient regroupés dans un nouvel établissement technique. L'importance de France Télécom, par les missions qui lui sont confiées comme par le nombre de ses salariés - 500 en Normandie -, n'est plus à démontrer. Mais sa fragilisation, liée à sa politique extérieure, est inquiétante, dès lors qu'elle entraîne une dégradation au plan national comme à l'intérieur de l'entreprise. M. Daniel Paul demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie les mesures qu'il compte prendre pour que France Télécom conserve et développe les moyens techniques et administratifs de proximité nécessaires à ses missions.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60405

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2537